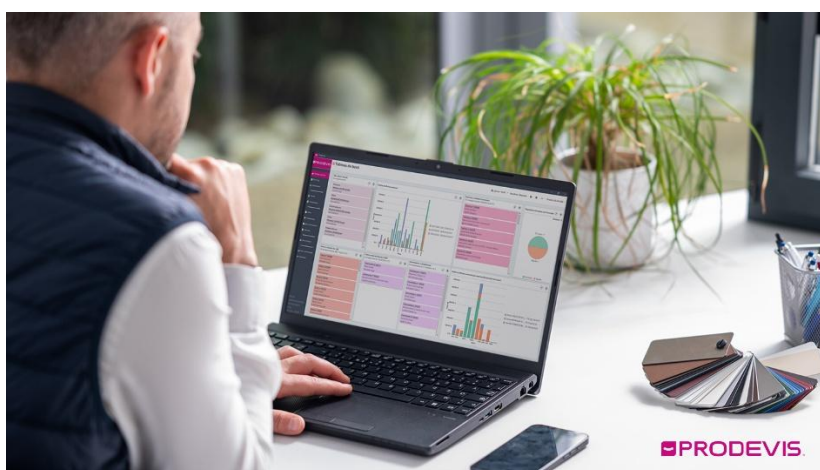


A Lyon, le 9 avril 2026

ELCIA et ProDevis en route vers la facturation électronique

La facturation électronique devient progressivement obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2026. La réforme va impacter le quotidien de toutes les entreprises assujetties à la TVA, dont celles du secteur Menuiserie, Store, Fermeture. Le leader de l'édition logicielle métier est sur le pont depuis plusieurs mois pour que ProDevis réponde aux exigences de cette réforme. Avec un objectif : simplifier la mise en place de la facturation électronique à ses 26 000 utilisateurs.



3 questions à Rémi PIN, Chef de marché Revendeurs

Globalement, où en sont les professionnels du secteur Menuiserie, Store, Fermeture sur la mise en place de la facturation électronique ?

« La grande majorité est en ordre de marche et se pose encore des questions. Le sujet approche, les entreprises de notre secteur sont en train de se préparer.

L'entrée en vigueur de la réforme de la facturation électronique va se faire en deux étapes :

- A partir du 1^{er} septembre 2026, les entreprises devront être capables de recevoir les factures électroniques de leurs fournisseurs. ProDevis gère uniquement les factures sortantes et n'intervient donc pas sur ce point. Ce sujet est dans les mains de leur expert-comptable ou de leur Service Comptabilité.
- La deuxième, la plus marquante : le 1^{er} septembre 2027, date à partir de laquelle les entreprises de moins de 250 salariés devront envoyer des factures électroniques. Pour cela, il faudra choisir une plateforme agréée (PA) et éditer ses factures aux formats obligatoires. ProDevis permettant de facturer, notre enjeu est sur ce point.

La réforme de la facturation électronique peut être perçue comme un casse-tête administratif. Les menuisiers ne sont pas comptables, ils n'ont pas forcément le temps, ni l'envie de s'en occuper. Pourtant la facturation est



un enjeu central de leur entreprise. Ils doivent avoir confiance dans un système de facturation simple, fiable, rapide d'accès. Notre objectif est de les accompagner pour que cette obligation légale s'intègre dans leur quotidien sans alourdir leur travail administratif. »

Où en est ELCIA par rapport à la réforme de la facturation électronique et ProDevis ?

« Je précise que ProDevis continue de gérer uniquement les factures sortantes. Le logiciel n'a jamais géré les factures d'achats ou de fournisseurs. Le contact privilégié sur ce point reste l'expert-comptable de l'entreprise. La distinction est importante : ProDevis sera conforme pour l'envoi de factures électroniques (e-invoicing et e-reporting), pas pour la réception.

Les équipes ELCIA ont avancé sur deux sujets :

- Nous profitons de la mise en place de la facturation électronique pour améliorer le parcours de facturation du logiciel. Ce nouveau parcours sera plus fluide en termes de saisie. ProDevis permettra de générer des factures au format Factur-X pour que nos utilisateurs puissent les envoyer à la plateforme agréée (PA) de leur choix.
- Nous allons aussi plus loin en automatisant le flux des factures sortantes éditées avec ProDevis, via notre partenariat avec la plateforme agréée (PA) Esker. Nous proposerons aussi l'archivage légal des factures.

Ces nouveautés seront présentées sur le salon Batimat du 28 septembre au 1^{er} octobre. »

On imagine que ce changement d'habitude pour les entreprises du secteur passe aussi par un accompagnement de vos utilisateurs ?

« Tout à fait ! Nous avons commencé à communiquer sur le sujet de la facturation électronique à nos utilisateurs début 2025.

Tous n'étaient pas au courant de la réforme. C'est normal, ils sont pris dans leur quotidien et n'ont pas forcément le temps de creuser le sujet par eux-mêmes.

Nous leur avons fourni des contenus gratuits pour les informer, vulgariser la réforme, les aider à comprendre le cadre légal, expliquer ce qui va changer, ce qu'ils doivent faire. Fin 2025, nous avons co-animé un webinar avec notre partenaire Esker dédié à la facturation électronique, suivi par de nombreux utilisateurs ProDevis.

Notre accompagnement va s'accélérer avant l'été et surtout à la rentrée de septembre avec les nouvelles fonctionnalités de la dernière version de ProDevis. Le salon Batimat sera un rendez-vous important pour faire des démonstrations, échanger et continuer de rassurer nos utilisateurs. »



Facturation électronique : ce qui change pour les entreprises de Menuiserie, Store, Fermeture

Terminé les factures envoyées en papier ou en PDF par e-mail directement aux clients professionnels !

Avec la réforme de la facturation électronique, toutes les entreprises assujetties à la TVA auront l'obligation d'émettre et de réceptionner des factures au format électronique (Factur-X, UBL, CII), lisible aussi bien par l'homme que par la machine.

La réforme repose sur deux piliers :

- E-invoicing : l'obligation d'émettre et de recevoir des factures électroniques pour toute transaction en France entre professionnels assujettis à la TVA établis en France (B2B) et entre un professionnel et une administration publique (mairie, préfecture, école - B2G)
- E-reporting : l'obligation de déclarer certaines données à l'administration fiscale pour toute transaction entre un professionnel assujetti à la TVA et un particulier (B2C), une entreprise étrangère, une personne morale (association)

Au cœur de la réforme : les Plateformes Agréées (PA). C'est via ces plateformes que les entreprises assujetties à la TVA devront transmettre leurs factures (e-invoicing) et déclarer leurs données à l'administration fiscale (e-reporting).

Pour tout savoir sur la facturation électronique : <https://www.elcia.com/ressources/facturation-electronique-menuiserie/>

En savoir plus sur le Groupe ELCIA :

Depuis 1999, le Groupe ELCIA est le **leader français des solutions et logiciels spécialisés pour le marché « Menuiserie, Store et Fermeture »** (45 000 utilisateurs, 260 collaborateurs en France et en Belgique).

Notre ambition : **digitaliser** et **apporter gain de temps, efficacité et fiabilité** à l'ensemble de la chaîne de valeur, du fabricant de menuiseries jusqu'au particulier.

Nous simplifions la vie des Menuisiers sur :

- La création de devis, le chiffrage et la gestion commerciale avec **ProDevis**
- La gestion de la production et des usines avec **Diapason**
- La fabrication de menuiseries avec **Ramasoft**

Nous contribuons avec ces solutions phares et d'autres encore à rendre le secteur de la Menuiserie plus **accessible**, plus **transparent** et plus **vertueux** pour renforcer la confiance du client final !

Et pour apporter toujours plus de valeur à nos clients, nous avons construit un véritable **écosystème d'éditeurs de logiciels experts**, sous la forme de trois prises de participation :

- **AlloTools** et ses configureurs 3D web sur-mesure pour les produits menuiserie, fermeture et protection solaire
- **Revel'Home**, l'application qui simplifie la relation clients entre l'installateur et le particulier
- **Krafteo**, logiciel de planification et gestion de chantiers pour le BTP

www.elcia.com

